



## ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DE CHALETs (A.R.C)

**Septembre/Octobre 2020**

Bonjour à tous nos amis riverains de Rivière-à-Pierre.

L'été exceptionnellement chaud que nous avons connu tire à sa fin. Les montagnes se parent de leurs superbes couleurs automnales et il y a moins de circulation sur nos lacs. Les chasseurs préparent aussi leur matériel, signe que l'automne est à nos portes.

Pour l'A.R.C, ce fut aussi une saison exceptionnelle. A cause de la COVID, la plupart des activités ont dû être annulées. Cependant les 3 HEURES SANS MOTEUR, même sans party extérieur, ont été un franc succès. Plusieurs dizaines d'embarcations sans moteur (Kayaks, pédalos, canots, planches à ramer etc.) ont pu se balader sur des eaux calmes et par une belle journée ensoleillée. Et ce aux grands plaisirs de leurs passagers, petits et grands.

En soirée, pour clore cette belle journée, de très beaux feux d'artifices, commandités majoritairement par l'A.R.C, ont éclairés le ciel du Lac Vert, pour la plus grande joie des spectateurs de tous âges. Nous tenons à remercier l'entreprise PYRO CONCEPT pour la présentation de cette activité.

Malgré la pandémie, l'assemblée générale de 2019/2020 de l'A.R.C. s'est tenue dimanche le 13 septembre à la salle municipale, en respectant toutes les mesures de distanciations sociales prescrites par la santé publique. C'est l'occasion idéale pour les membres de s'exprimer et aussi de guider l'exécutif sur les objectifs et activités à tenir en 2020/2021. Les 15 personnes présentes en ont profité pour expliquer leur point de vue sur divers sujets et préoccupations qui touchent les riverains.

Sujet no 1 : Quantités toujours croissante du nombre et de la puissance des embarcations motorisés circulant sur nos lacs et la nuisance de bruit qu'elles génèrent, ainsi que les problèmes de sécurités constatés.

Sujet no 2 : Préoccupations concernant la détérioration de la qualité de l'eau à cause du brassage excessif des sédiments mais aussi à l'absence de contrôle des accès aux lacs qui fait que des embarcations sont mises à l'eau sans être nettoyées, avec les risques de contaminations de nos lacs qui en découlent. (Myriophylle à épis etc.)

L'assemblée a donc mandaté le C.A. de l'A.R.C. de continuer de travailler avec la municipalité afin de mettre en place, et ce le plus rapidement possible, une réglementation et un système de contrôle des embarcations mises à l'eau afin de protéger la qualité de l'eau et de l'environnement des riverains.

Par la suite nous avons procédé aux mises en candidature afin de combler les postes disponibles à l'exécutif, à la suite du départ de Mme Danielle Aubin et Jean Sébastien Gagnon.

L'exécutif de l'A.R.C. a le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres soient : Mme Diane Blouin. M. Michel Cloutier et M. Luc Duval. Les responsabilités seront attribuées lors de la prochaine réunion de l'exécutif.

Nous tenons à remercier spécialement Mme Danielle Aubin pour son implication et son excellent travail au sein de l'A.R.C.

En terminant, je souhaite à tous un automne aussi beau que l'été que nous venons de connaître et profitons des splendeurs que la nature nous offre en cette magnifique saison.

Gilbert Dumas

Pour le C.A. de l'A.R.C.

1972arc@gmail.com

**SOYONS FIERs DE NOS LACS ET COURs D'EAU**